

Province de Québec  
District d'Abitibi  
Municipalité de Palmarolle

Séance régulière des membres du Conseil de la Municipalité de Palmarolle  
tenue à la salle du conseil au 499, route 393 le 3 décembre 2012.

Présences :

Absences :

M<sup>mes</sup> Louisa Gobeil  
Carole Hamel

M<sup>me</sup> Sylvie Hénault-Marcil

MM Gino Cameron  
Marcel Caron  
Jean-Marie Depont  
Ghislain Godbout

Assiste également à l'assemblée, Monsieur Gaétan Côté, directeur général.

**Mot de bienvenue du président d'assemblée.**

**Résolution n° 239-12**

**Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Jean-Marie Depont, appuyé par Louisa Gobeil et adopté à l'unanimité :

Que l'ordre du jour soit adopté avec les ajouts suivants:

14.1 CIB – Achat de logiciel et d'une licence supplémentaire ;

L'ordre du jour se lira comme suit :

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
2. Approbation du procès-verbal de;
  - 2.1 la séance régulière du 5 novembre 2012;
  - 2.2 la séance ajournée du 19 novembre 2012;
3. Correspondance;

- 3.1 Politiques familiales – annonce d’un appui financier par la ministre de la Famille;
4. Rapport des dépenses autorisées et reddition de comptes à payer de novembre 2012;
  5. Rapport des membres du conseil;
  6. Parole au public;
  7. Adoption du calendrier des séances régulières du conseil municipal pour l’année 2013;
  8. Fermeture du bureau municipal pour la période des fêtes;
  9. Proposition de couverture d’assurance pour l’année 2013;
  10. Mandater le directeur général pour transmettre les mauvaises créances à une firme de collection;
  11. Demande d’appui dans un projet de mise en forme en forêt privée;
  12. Embauche de personnel;
  13. Avis de motion;
    - 13.1 Avis de motion règlements de taxation des services municipaux;
    - 13.2 Avis de motion modifiant le règlement 267 décrétant les tarifs de compensation pour les services d’enlèvement des ordures et des matières recyclables;
  14. Varia;
    - 14.1 CIB – Achat de logiciel et d’une licence supplémentaire ;
  15. Levée et fermeture de la séance.

**L’approbation des procès-verbaux de la séance régulière du 5 novembre 2012 et de l’ajournement du 19 novembre 2012 sont reportés à la prochaine séance.**

**CORRESPONDANCE :**

Le bureau du député d’Abitibi-Ouest, Monsieur François Gendron vice-premier ministre et ministre de l’Agriculture, des Pêcheries et de l’Alimentation nous informe par courriel que la ministre de la Famille, Nicole Léger a accordé son appui financier à la municipalité de Palmarolle pour un montant de 10 115 \$.

La correspondance du mois est déposé et disponible pour consultation.

**Résolution n° 240-12**

**RAPPORT DES DÉPENSES AUTORISÉES  
ET DES COMPTES À PAYER DE  
NOVEMBRE 2012 :**

Il est proposé par Ghislain Godbout, appuyé par Gino Cameron et adopté à l'unanimité:

Que les dépenses, ainsi que les comptes à payer du mois de novembre 2012, présentés par le directeur général, soient acceptés comme tel que présenté :

<b>FOURNISSEURS</b>	<b>CHÈQUES</b>	<b>MONTANT</b>
Achats et dépenses en produits et services pour le mois		<u>62 051.36 \$</u>
	<b>TOTAL</b>	<b><u>62 051.36 \$</u></b>

#### **AUTRES DÉBOURSÉS**

Balance des comptes à payer du 31 octobre 2012 37 092.98 \$

**COMPTES À PAYER AU 30 NOVEMBRE 2012** **99 144.34 \$**

Régularisation de compte à faire 35 647.76 \$

**COMPTES À PAYER RÉGULARISER AU 30 NOVEMBRE 2012** **63 496.58 \$**

Je soussigné, directeur général, certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les dépenses ci-haut mentionnées.

---

Gaétan Côté, directeur général  
**RAPPORT DES MEMBRES DU CONSEIL**

Les membres du conseil présents font leurs rapports.

#### **PAROLE AU PUBLIC**

Questions provenant des gens de l'assistance.

#### **Résolution n° 241-12**

#### **Calendrier des scéances régulière du conseil municipal pour l'année 2013;**

**Considérant que** l'article 148 du *Code municipal du Québec* (ou 319 de la *Loi sur les cités et villes*) prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le

calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

**En conséquence**, il est proposé par Jean-Marie Depont, appuyé par Carole Hamel et résolu unanimement :

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2013.

Ces séances se tiendront le lundi et débuteront à 20 h :

14 janvier	4 février	4 mars	1 avril ( <b>1er avril :</b>
<b>Lundi de Pâques)</b>			
6 mai	3 juin	8 juillet	12 août
9 septembre	<b>7 octobre</b>	11 novembre	2 décembre

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la municipalité.

**Résolution n° 242-12**

**Fermeture du bureau municipal pour la période des fêtes**

Il est proposé par Louisa Gobeil, appuyé par Gino Cameron et unanimement résolu :

Que le bureau municipal soit fermé du 23 décembre au 2 janvier inclusivement pour la période des fêtes.

**Résolution n° 243-12**

**Proposition de couverture d'assurance pour l'année 2013;**

Il est proposé par Jean-Marie Depont appuyé par Ghislain Godbout et adopté à l'unanimité:

Que le conseil municipal de Palmarolle accepte proposition de couverture d'assurance pour l'année 2013 et qui autorise le directeur général à réviser les couvertures avec le courtier.

**Résolution n° 244-12**

**Mandat à une firme de collection**

Il est proposé par Louisa Gobeil, appuyé par Gino Cameron et adopté à l'unanimité :

De mandater le directeur général de voir à transmettre les mauvaises créances de 2012 une firme de collection s'il a lieu.

**Résolution n° 245-12**

**Appui aux projets dans le cadre du programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier – Volet II**

**Attendu que** le ministère des Ressources naturelles met à la disposition des organismes et des individus un programme de subvention intitulé Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier – volet II;

**Attendu que** la Société d'exploitation sylvicole de Rousseau inc. désire bénéficier de ce programme;

**Attendu que** le projet demandé est *Chemin et drainage en forêt privée* ;

**Attendu que** ce projet ne contrevient à aucune loi ou règlement en vigueur sur le territoire de la municipalité;

**Attendu que** la municipalité de Palmarolle est favorable à ce projet;

**En conséquence**, sur proposition de Ghislain Godbout, appuyé par Jean-Marie Depont, il est unanimement résolu d'appuyer le projet présenté par Société d'exploitation sylvicole de Rousseau inc. dans le cadre du *Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier – Volet II*.

**Résolution n° 246-12**

**Embauche et départ d'employé**

Il est proposé par Louisa Gobeil, appuyé par Gino Cameron et adopté à l'unanimité :

Que le conseil entérine l'embauche de madame Marthe Robineau comme agent de bureau, monsieur René Noel comme opérateur-journalier aux travaux public et monsieur Normand Gilbert à la fonction de comptable.

**Avis de motion est donné par le conseiller Jean-Marie Depont à l'effet qu'une modification sera présenté à une réunion ultérieure concernant le règlement 268 décrétant la tarification du service d'eau et d'égout.**

**Avis de motion est donné par le conseiller Ghislain Godbout à l'effet qu'une modification sera présentée à une réunion ultérieure concernant le règlement n° 267 décrétant les tarifs de compensation pour le service d'enlèvement des ordures et des matières recyclables.**

**Résolution n° 247-12**

**CIB – Achat de logiciel et d'une licence supplémentaire**

Il est proposé par Louisa Gobeil, appuyé par Carole Hamel et adopté à l'unanimité :

Que le directeur général soit autorisé à faire l'achat de nouveaux modules et d'une licence supplémentaire pour le logiciel de gestion CIB, pour un montant de 2 150. \$ avant taxe, déjà prévu au budget 2012 et conformément à la politique de gestion contractuelle.

**Résolution n° 248-12**

**Levée de la séance**

Il est proposé par Gino Cameron, appuyé par Jean-Marie Depont et adopté à l'unanimité :

Que la séance soit ajournée à une date à être confirmée.

Le président d'assemblée,

Le secrétaire d'assemblée,

---

Marcel Caron  
Maire

---

Gaétan Côté  
Secrétaire - Trésorier